

Forum de l'économie responsable 2010

TROPHÉES ALLIANCES

Petites et grandes pratiques pour une économie responsable

jeudi 21.10.2010, 05:09



Treize entreprises engagées dans une démarche de responsabilité sociale et environnementale. PHOTO PIERRE LE MASSON

Le Réseau Alliances, qui milite pour l'amélioration des performances des entreprises en matière de responsabilité sociale et environnementale, a remis hier ses 16e Trophées de l'économie responsable. Treize entreprises de l'eurorégion (dont deux belges) ont été mises à l'honneur. La responsabilité sociale et environnementale des entreprises c'est bien de le dire, c'est beaucoup mieux de le faire.

Loin d'être un argument de bonne conscience, la RSE peut aussi être un levier de croissance. Depuis 16 ans, le Réseau Alliances présidé par Philippe Vasseur encourage et soutient dans notre région les bonnes pratiques entrepreneuriales.

Le jury du Réseau Alliances a visité une cinquantaine d'entreprises de la région (et de Belgique) pour en récompenser treize, hier soir. « Nous avons cette année beaucoup de PME, voire des TPE, ce qui prouve que quelle que soit la taille on peut s'engager dans la RSE et que c'est une démarche gagnante » s'enthousiasme Philippe Vasseur.

> **L'environnement.** Quand on parle RSE, on pense immédiatement aux bonnes pratiques en matière d'environnement. Les initiatives sont nombreuses. Comme chez le chaudronnier ADS qui a engagé son personnel dans l'aménagement écologique de son site. Ou Roll Gom qui recycle les pneus usagés. C'est encore **le belge DSTP Groupe qui produit des moquettes pour événementiels totalement biodégradables**, Lyreco (approvisionnement en fournitures de bureau) qui a considérablement diminué sa consommation de cartons d'emballage. Ou encore Habitat 59/62 qui a réalisé tout un programme d'éco-construction de logements sociaux à Loos-en-Gohelle.

> **Le social.** Dans RSE, il y a aussi le « S » de social. Cet engagement social, c'est par exemple celui de Proxidrop (transports de personnes âgées ou en situation de handicap) qui oriente son recrutement vers les seniors et les personnes handicapées. Ce sont également les Eaux du Nord, qui parrainent des personnes en recherche d'emploi et qui ont largement dépassé les objectifs d'emploi de personnes handicapées (6,5 % de l'effectif). C'est aussi la Caisse d'Épargne Nord France Europe qui consacre 5 % de sa masse salariale à la formation interne (quand l'obligation légale est de 3 %), et qui représente plus de 40 % des microcrédits sociaux distribués dans la région. C'est enfin le groupe de prêt-à-porter Happy Chic (Jules, Bizbee, Brice) qui décide d'embaucher un salarié handicapé dans chacun de ses magasins.

> **La gouvernance.** Un autre aspect essentiel des bonnes pratiques d'entreprises, plus méconnu, concerne les questions de gouvernance.

Rares sont les entreprises à s'engager dans cette voie. À l'image de Sunelis (pose de panneaux photovoltaïques) qui implique ses plus anciens salariés dans les décisions stratégiques de l'entreprise et propose à ses salariés un intéressement à hauteur de 20 % de son résultat net. Chez Staphyt (analyses de produits phytosanitaires) les équipes terrains sont en haut de l'organigramme de l'entreprise et participent également à la stratégie de l'entreprise.

PAR JEAN-MARC PETIT

Les Trophées

Entreprises de moins de 100 salariés : ADS (Grande-Synthe), Proxidrop (Lallaing), Roll Gom (Tilloy-lès-Mofflaines), Sunelis (Lille), Viviers marins (Boulogne-sur-Mer).

Entreprises de 100 à 500 salariés : DSTP Groupe (Dendermonde Belgique), Eaux du Nord (Lille), Exki (Bruxelles), Habitat 62/59 (Coquelles), Staphyt (Inchy-en-Artois).

Plus de 500 salariés : Caisse d'Épargne Nord France Europe, Happy Chic (Roubaix), Lyreco (Valenciennes).